

Pierre (&) Vacances

HEUREUX, ENSEMBLE



CARTE PASS LIBERTÉ

ÉTÉ • HIVER



France, Espagne, Italie, Portugal, Croatie... Week-ends, courts-séjours, séjours semaine... Villas, maisons, appartements, studios...



Un site Internet dédié

3 accès différents

<http://cepasliberte.groupepvcp.com>



**POUR CONSULTER
SIMPLEMENT LA DISPONIBILITÉ
ET LES TARIFS**

Identifiant **cmdemo**
Mot de passe **demo**



**POUR QUE CHAQUE AYANT
DROIT CHOISISSE SON SÉJOUR
ET L'ENVOIE DIRECTEMENT
AU CE**

Identifiant **salarié**
Mot de passe **salarié**



**POUR QUE LE CE PUISSE RÉSERVER
LES SÉJOURS DES AYANTS-DROITS
ET CONSULTER LE SOLDE DE LA
CARTE**

Identifiant
Mot de passe



Paroles...



“

Paroles d'un CE ”

« Ce n'est pas facile de mettre en place une politique vacances pour tous les salariés et de s'adapter aux goûts et besoins de chacun. Nous sommes prêts à nous engager auprès d'un fournisseur sérieux offrant des prestations diversifiées.

Nous ne souhaitons pas perdre de l'argent avec des invendus, ni passer trop de temps à gérer des plannings, et encore moins passer notre temps au téléphone avec une centrale de réservations.

Nous voulons une seule formule qui permet de proposer des vacances locatives à la semaine et en courts séjours.

Nous ne voulons pas subir les conséquences des éventuels changements d'avis ou désistements des salariés.



“

Paroles d'un salarié ”

« J'aime pouvoir choisir mes vacances comme je l'entends.

Avoir accès à des locations de vacances de qualité et surtout avoir un choix de lieu et de types de logements partout en France et pourquoi pas dans des pays touristiques d'Europe. Par exemple l'Espagne, et le Portugal me tentent beaucoup.

Lorsque je pars en vacances, c'est parfois des séjours longs pour une ou plusieurs semaines mais j'apprécie également de pouvoir déconnecter quelques jours le temps d'un week-end.

Ce serait bien que mon CE me propose des prestations de qualité à un bon prix avec un partenaire sérieux et reconnu et que je puisse choisir sur Internet ma destination avec ma famille depuis chez moi ».

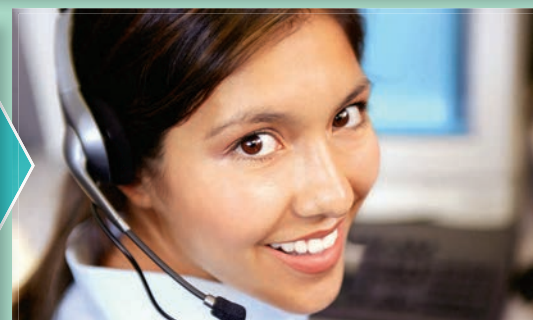


“

Paroles de Pierre & Vacances ”

« C'est en écoutant les Comités d'Entreprise et leurs bénéficiaires que nous avons créé la Carte Pass Liberté.

Elle répond aux besoins et aux aspirations des CE qui souhaitent mettre en place une politique vacances avec un engagement tout en laissant le plus de choix et de liberté possible à leurs salariés bénéficiaires ».





La Carte Pass Liberté, c'est ...



Une offre de programme vacances complète

- Accès aux courts séjours et aux séjours à la semaine.
- Une large gamme de produits (mer, montagne, campagne - France, Espagne, Portugal, Croatie...).
- Des typologies d'appartements variés (studios, appartements, maisons, appartements de particuliers).
- Accès à toutes les périodes des saisons Hiver et Eté.
- Carte valable un an à partir de la signature du contrat pouvant être consommé sur une période allant jusqu'à 4 saisons touristiques successives.

Une offre qui s'adapte au budget du CE

- Engagement de 3 000€ ou de 7 000€.
- Pas de risque d'invendus.
- Report du solde restant sur l'achat d'une nouvelle carte.
- Possibilité de recharger la carte pour un montant de 2000€, puis par palier de 500€.

Des remises importantes proposées par le CE, à ses salariés

- Des remises conséquentes allant jusqu'à 45%.
- Garantie du meilleur tarif Pierre & Vacances.
- Exonération des frais de dossier.
- Accès à toutes les promotions et offres en cours de validité.

Une simplicité de gestion pour le CE

- Réservation sur un site dédié et sécurisé.
- Possibilité d'annuler sans frais jusqu'à J-7.
- Consultation des disponibilités et envoi de son choix par le bénéficiaire depuis un site dédié.
- Réception des bons de séjour par e-mail.

3 accès Internet

- Un accès « démo » pour consulter les disponibilités et les prix.
- Un accès « salarié » pour consulter les disponibilités et prix, mais également, pour envoyer son choix de destination au CE.
- Un accès « CE » pour effectuer les réservations et consulter le solde de la carte.





Les Avantages



Avantages pour votre CE

Un programme vacances avec un budget maîtrisé
Dès 3 000€

Une formule limitant les risques

Pas d'invendus.

Possibilité de reporter le solde.

Une offre pour tous les goûts et pour tous les budgets des salariés

Large choix de destinations.

Diversité des typologies de logement.

Séjours à la semaine et en courts séjours, en week-ends.

Un prestataire sérieux et reconnu

Spécialiste du tourisme locatif depuis 1967.

Un interlocuteur de proximité.

Des équipes régionales dédiées.

Une gestion simple

Un produit facile à mettre en place.

Un site de réservation ergonomique et intuitif.

Le CE délègue à son salarié le choix de ses vacances.



Avantages pour vos salariés

La garantie du meilleur tarif

Des remises jusqu'à 45%.

Accès à toutes les offres et promotions.

Exonération des frais de dossier soit 29€ d'économie par dossier.

Facilité de réservation

Un seul site Internet dédié pour ses vacances et week-ends avec consultation des disponibilités et des prix.

Envoi de son choix de séjour directement par mail automatique depuis le site dédié vers son CE.

Finis le diktat du samedi !

Une offre diversifiée

Vous pourrez arriver le jour de votre choix et partir en décalé.

Tous types de destination : mer, montagne, campagne en France et à l'étranger : Espagne, Italie, Portugal, Croatie...

Des logements pour tous les goûts : villas, bastides, maisons, appartements, studios, appartements de particulier...





Toujours le meilleur tarif

		REMISES PARTENAIRES	
		• En dehors des dates de l'Early Days • Pendant l'Early Days quand celle-ci ne s'applique pas • Cumulables avec les offres de dernière minute	
PIERRE & VACANCES Séjours semaines et courts séjours à partir d'1 nuit	VACANCES SCOLAIRES SÉJOURS DU 30/03 AU 11/05 ET DU 07/07 AU 31/08/2018	10% ⁽¹⁾	
	HORS VACANCES SCOLAIRES SÉJOURS DU 12/05 AU 06/07/18 ET DU 01/09 AU 10/11/18	15% ⁽¹⁾	
		REMISES EARLY DAYS	
		EN RÉSERVANT AVANT LE 02/02/18	EN RÉSERVANT DU 02/02 AU 28/06/18 ⁽³⁾
PIERRE & VACANCES Séjours semaines et courts séjours à partir d'1 nuit	VACANCES SCOLAIRES SÉJOURS DU 30/03 AU 11/05 ET DU 07/07 AU 31/08/2018	40% ⁽²⁾	30% ⁽²⁾
	HORS VACANCES SCOLAIRES SÉJOURS DU 12/05 AU 06/07/18 ET DU 01/09 AU 10/11/18	45% ⁽²⁾	35% ⁽²⁾

		REMISES PARTENAIRES	
		• En dehors des dates de l'early booking • Pendant l'early booking quand celle-ci ne s'applique pas • Cumulables avec les offres de dernière minute	
MAEVA Séjours semaines et courts séjours à partir d'1 nuit	VACANCES SCOLAIRES SÉJOURS DU 30/03 AU 11/05 ET DU 07/07 AU 31/08/2018	7% ⁽¹⁾	
	HORS VACANCES SCOLAIRES SÉJOURS DU 12/05 AU 06/07/18 ET DU 01/09 AU 10/11/18	12% ⁽¹⁾	
		REMISES EARLY BOOKING	
		EN RÉSERVANT AVANT LE 02/02/18	EN RÉSERVANT DU 02/02 AU 28/06/18 ⁽³⁾
MAEVA Séjours semaines et courts séjours à partir d'1 nuit	VACANCES SCOLAIRES SÉJOURS DU 30/03 AU 11/05 ET DU 07/07 AU 31/08/2018	37% ⁽²⁾	27% ⁽²⁾
	HORS VACANCES SCOLAIRES SÉJOURS DU 12/05 AU 06/07/18 ET DU 01/09 AU 10/11/18	42% ⁽²⁾	32% ⁽²⁾

(1) Remise cumulable aux Offres de dernière minute.

(2) Grille cumulative incluant la remise partenaire et l'offre early days Pierre & Vacances ou early booking Maeva. Valable sur une sélection de résidences Pierre et Vacances et Maeva, hors résidences partenaires, jusqu'à épuisement des stocks d'appartements alloués et réduits à cet effet. Valable uniquement sur les résidences Maeva suivantes : L'Alpe-d'Huez Les Mélèzes - Chamonix Le Chamois Blanc - La Grande-Motte Les Terrasses du Parc - Pornichet Les Océanes Plagne Bellecôte Bellecôte - La Tania Grand Bois - Arc 1800 Charmettoger - Valmorel Les Chalets de Valmorel et Planchamp et Mottet. Les autres destinations Maeva «résidences de vacances» bénéficient d'une offre early booking spécifique. Ces remises sont valables pour des réservations effectuées entre le 12/10/17 et le 28/06/18 inclus pour des séjours compris entre le 30/03/2018 et le 10/11/2018. En cas de non-disponibilité due aux stocks en early days ou early booking, la remise partenaire s'applique (3) - Remise Early Days arrêtée au 28/06 pour les séjours du 01/09 au 10/11/18, remise Early Days arrêtée au 29/03 pour les séjours du 07/07 au 31/08, remise Early Days arrêtée au 28/02 pour les séjours du 13/05 au 06/07/18 l'Early Days des séjours du 30/03 au 11/05 s'arrête le 01/02/18.



La procédure de réservation

Les Étapes pour le CE

ÉTAPE 1 • Je mets en place le contrat

Je choisis le contrat correspondant à mon niveau d'engagement : 3000€ ou 7000€

Je communique la procédure de réservation et les règles de subvention à mes ayants-droits.

ÉTAPE 2 • Je réserve pour mes salariés

Je reçois par e-mail les choix de séjour des salariés et je réserve sur le site dédié.

Une fois la réservation effectuée, je reçois le bon de confirmation par e-mail.

Je reçois le bon de séjour par e-mail au plus tard 2 mois avant le début du séjour et le transfère au bénéficiaire.

ÉTAPE 3 • Je gère le solde de ma carte

Je consulte le solde de ma carte et si besoin, je la recharge (2000€ pour la 1ère recharge, puis par tranche de 500€).

À la fin de la date de validité de ma carte : s'il me reste du crédit je peux le reporter sur l'achat d'une nouvelle carte.

Les Étapes pour le Salarié

Après consultation des disponibilités, j'envoie mon choix de séjour à mon CE via le site dédié.

Mon CE reçoit mon choix par e-mail et effectue la réservation

Je règle mon CE, et il m'adresse mon bon de séjour.



Pourquoi choisir le groupe Pierre & Vacances Center Parcs

- Spécialiste du tourisme locatif depuis 1967.
- 350 destinations en France et en Europe, 7,5 millions de clients européens, 12 500 salariés.
- Plus de 6000 comités d'entreprise nous font confiance pour enrichir leur offre vacances avec des sites d'exception.
- Une équipe dédiée aux comités d'entreprise avec de bureaux régionaux et des conseillers proches de vous.
- Un choix d'hébergements pour tous les goûts pour tous les budgets.
- Un soutien publi-promotionnel important.
- Une offre commerciale adaptée aux CE.

Une équipe de 40 personnes au service des Comités d'entreprise

PARTENARIATS ET GRANDS COMPTES

Directeur

Valérie Alberto

valerie.alberto@groupepvcpc.com

Tél. : 01 58 21 57 05

ILE DE FRANCE HAUTS DE FRANCE

Directeur régional

Thierry Boidin

thierry.boidin@groupepvcpc.com

Tél. : 01 58 21 50 60

11 rue de Cambrai • 75019 Paris

GRAND OUEST Directeur régional **Luc Geismar**

100 rue du Coudray
44000 Nantes

luc.geismar@groupepvcpc.com

Tél. : 02 40 20 69 82 / 83

GRAND EST Directeur régional **Damien Thibaud**

574 rue de Wette Fays
Les Haubans

69300 Caluire et Cuire

damien.thibaud@groupepvcpc.com

Tél. : 04 72 56 92 96

